



# NOUS VOUS INFORMONS



## Aide-mémoire sur les hernies ombilicales

### Les causes des hernies ombilicales

Des manipulations trop intenses, un raccourcissement incorrect de l'ombilic ou une hygiène insuffisante dans le box peuvent entraîner des infections du tissu conjonctif, qui peuvent ensuite provoquer des hernies ombilicales.

Des mycotoxines dans l'aliment des truies peuvent favoriser des hernies ombilicales.

Comparé à d'autres anomalies, l'hérédité des hernies ombilicales est plutôt faible. De ce fait, les hernies ombilicales peuvent être diminuées de manière zootechnique, mais ne peuvent pas être complètement évitées.

### Possibilités de prévention des hernies ombilicales

#### Mesures zootechniques

- ✓ Clampage de l'ombilic à largeur de main dans les 12 heures après la mise bas à l'aide d'une pince de castration (l'incision au scalpel provoque souvent des hémorragies secondaires)
- ✓ Ne pas tirer sur le nombril afin de ne pas endommager le tissu conjonctif
- ✓ Plonger la pince dans le gobelet de désinfection après chaque porcelet
- ✓ En homéopathie, les hernies ombilicales peuvent être soignées avec Nux vomica

#### Améliorer l'hygiène

- ✓ Nettoyer et désinfecter le box de mise bas
- ✓ Laver les truies avant la mise en place
- ✓ La poudre hygiénique maintient le sol sec et réduit la pression des germes
- ✓ Toucher le moins possible l'ombilic et veiller à une bonne hygiène des mains lors des soins aux porcelets sous la mère (p. ex. castration)
- ✓ Traiter le nombril avec un spray iodé ou utiliser une poudre hygiénique
- ✓ Veiller à ce que la paille et le fourrage contiennent peu de mycotoxines, utiliser si nécessaire un capteur de mycotoxines



#### SuisShop de SUISAG

Vous trouverez des articles pour améliorer l'hygiène et d'autres produits utiles dans le SuisShop sous

[www.suisag.ch/fr/shop/suissshop](http://www.suisag.ch/fr/shop/suissshop).

**APPELÉZ-NOUS!**

Nous vous aiderons volontiers à choisir vos produits du SuisShop.

**Fabian Fleischli,**  
Responsable de ventes,  
Tel. +41 41 462 65 59



#### Saisir et signaler les hernies ombilicales

En règle générale, les hernies ombilicales ne sont détectables de manière fiable que lors de l'élevage des porcelets ou lors de la suite de l'élevage, et ne devraient donc pas être évaluées et annoncées avant le sevrage des porcelets. Les exploitations de herd-book sont priées d'annoncer chaque hernie ombilicale à SUISAG de manière simple et informelle, en indiquant le numéro et le marquage de l'animal :

**E-Mail :** [hb@suisag.ch](mailto:hb@suisag.ch)    **WhatsApp :** +41 79 199 17 01    **Téléphone :** +41 41 462 65 60

Les autres exploitations sont priées de signaler les hernies ombilicales à leur centre d'évaluation.

## Mesures zootechniques chez les truies et les verrats

- ✓ Ne jamais utiliser les propres frères et sœurs des animaux avec hernie ombilicale pour l'élevage! Les porcelets de ces frères et sœurs auraient un risque plus élevé de hernie ombilicale. Si une truie a deux portées avec des porcelets présentant des hernies ombilicales, elle doit être abattue.
- ✓ Les jeunes verrats qui ont une propre sœur ou un propre frère avec hernie ombilicale, ou dont l'un des parents est suspect de hernie ombilicale, ne sont pas utilisés pour l'IA.
- ✓ SUISAG abat des verrats IA dont on sait, en fonction des données de leur portée, que les hernies ombilicales sont fréquentes chez leurs porcelets. Les annonces de hernies ombilicales sont donc importantes.

## Manipulation des animaux avec hernie ombilicale

- ✓ Les animaux avec hernie ombilicale doivent être séparés dès qu'ils sont incommodés par d'autres animaux du box ou qu'il y a un risque de blessure en raison de la croissance avancée des animaux.
- ✓ Abattre les animaux avec hernie ombilicale de manière précoce s'ils ne peuvent pas être séparés ou si leur taille restreint l'activité physique.
- ✓ Abattre sans tarder dans l'exploitation les animaux avec hernie ombilicale qui n'ont aucune chance d'être transportés.

## Aptitude au transport d'animaux avec hernie ombilicale

Basé sur le guide de l'aptitude au transport des animaux de boucherie de l'OSAV de mai 2022:

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/transport-und-handel/tiertransporte/anforderungen.html>



- ✓ Les porcs sains présentant de petites hernies ombilicales **peuvent être transportés sans restriction**.
- ✓ Les porcs **aptés au transport avec restriction** sont ceux dont la hernie ombilicale représente au maximum un tiers de la distance entre la paroi abdominale et le sol. La peau du sac herniaire doit être intacte. L'animal doit être transporté individuellement ou dans un compartiment séparé sur le trajet le plus court possible vers l'abattoir. L'animal doit être déclaré „malade“ sur le document d'accompagnement. En cas d'annonce à l'abattage, le signaler au commercialisateur!
- ✓ Les porcs dont la hernie ombilicale est supérieure à un tiers de la distance entre la paroi abdominale et le sol ou qui présentent des lésions cutanées dans la zone du sac herniaire **peuvent être transportés avec restriction et sur présentation d'un certificat vétérinaire**. Ces animaux **doivent impérativement être accompagnés d'un certificat vétérinaire** et ne peuvent être transportés que directement vers l'abattoir le plus proche. L'animal doit être transporté individuellement ou dans un compartiment séparé. Il doit être déclaré „malade“ sur le document d'accompagnement. En cas d'annonce à l'abattage, le signaler au commercialisateur!
- ✓ Les porcs dont la hernie ombilicale est si grave que leur état général en est affecté, par exemple en raison d'une forte apathie, de douleurs intenses, de coliques sévères ou de prolapsus d'organes ouverts, **ne peuvent pas être transportés**. De tels animaux doivent être immédiatement mis à mort de manière professionnelle sur place par une personne compétente.



Petite hernie ombilicale  
(animal apte au transport sans restriction)



Hernie ombilicale moyenne  
(animal apte au transport avec restriction)



Hernie ombilicale sévère  
(transport uniquement avec certificat vétérinaire)